

Un honneur pleinement mérité pour Mona Blue

Le 8 octobre 2019 – Modifié à 14 h 02 min le 8 octobre 2019



Par Eric Patenaude



Pour cette soirée spéciale au Gala des Prix Leviers, Mona Blue (à droite sur la photo) était accompagnée de Laurie Morin, de l'Atelier 19. (Photo : Gracieuseté)

COMMUNAUTÉ. C'est une Mona Blue emballée au bout du fil qui s'est entretenue avec le GranbyExpress. Et avec raison. L'artiste de 24 ans, de Granby, a été récemment honorée au Gala des Prix Leviers du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec qui récompense des jeunes pour leur implication dans leur collectivité.

Confrontée à l'errance dès l'âge de 15 ans, Mona Blue s'accroche à la vie grâce à des organismes qu'elle rencontre sur son parcours. Aujourd'hui, l'artiste autodidacte profite de chaque instant et se réalise à travers les arts multidisciplinaires à l'Atelier 19, de Granby, au point où elle commence à décrocher des petits mandats ici et là.

«Ce prix, c'est un bon *timing* pour moi parce que ça n'a pas toujours été simple dans ma vie. J'ai eu recours à beaucoup d'organismes communautaires. Ils m'ont donné le courage d'avancer», a confié la jeune femme.

Interpellée par l'art et le communautaire, Mona Blue conjugue ses deux amours en donnant de son temps à la cause de l'Atelier 19 où elle a l'occasion d'explorer différents médiums. Murales, graffitis, modules 3D, maquettes. Un terrain de jeu qui fait le bonheur de la lauréate.

«J'ai pu dessiner ma première murale. C'était mon premier contrat avec un chèque», raconte l'artiste. «À l'Atelier 19, je fais des choses bénévolement et ça me permet de construire mon C.V. et de me développer sur le plan artistique», ajoute-t-elle.

Au lieu de s'apitoyer sur son sort, Mona Blue avoue s'être servie de son passé pour se forger une personnalité propre à elle. Une force intérieure qui la pousse à se dépasser. Très créative, elle a d'ailleurs organisé sa première exposition, l'an dernier, dont les profits ont été versés aux organismes qui lui sont venus en aide.

«Je suis très reconnaissante envers les organismes. C'est moi maintenant qui donne au suivant», conclut-elle.

› UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ATELIER 19

L'Atelier 19 est fier de présenter son tout nouveau conseil d'administration et de souligner l'arrivée d'Édith Gagnon en tant que vice-présidente. De gauche à droite: Danielle Paquette (administratrice), Pierrette Giard (secrétaire), Francine Charland (directrice générale et artistique), Line Nadeau (présidente), Jérémy Joyal-Deslandes (trésorier) et Édith Gagnon (vice-présidente). Absent au moment de prendre la photo: Cyrille Comer, (administrateur).

— PHOTO FOURNIE PAR L'ATELIER 19





5 février 2020 20h46 Mis à jour à 22h15

Partager

Un projet de murale citoyenne qui ne fait pas l'unanimité



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
La Voix de l'Est

L'Atelier 19 pourrait réaliser une murale citoyenne au centre-ville de Granby. Mais ce ne sera pas l'oeuvre qu'il a élaborée au cours des derniers mois. Même s'ils saluent tous la mission de l'organisme, les élus de Granby ont rejeté, sur division, le projet développé pour un des murs latéraux du 132 rue Principale, près de l'église St-Georges.

Le sujet a occupé une partie importante de la dernière séance du conseil municipal, alors que les élus ont été appelés à se prononcer sur une demande de permis, déposée par la directrice générale et artistique de l'organisme culturel, Francine Charland, avec la bénédiction du propriétaire de l'immeuble.

L'oeuvre imaginée, qui serait peinte en huit sections sur des panneaux de bois, vise à souligner l'effervescence musicale du secteur, notamment avec la présence d'un piano public, de même que les spectacles présentés à l'église St-Georges.

Alors que les conseillers Julie Bourdon, Jean-Luc Nappert, Jocelyn Dupuis et Denyse Tremblay sont favorables au projet, Robert Vincent, Alain Lacasse, Stéphane Giard, Éric Duchesneau, Catherine Baudin, de même que le maire suppléant et conseiller municipal, Robert Riel, ont exprimé des réticences.

« Ils sont libres d'amener autre chose, s'ils le veulent. (...) Mais on trouvait que ça ne cadrerait pas à cet endroit-là, avec les investissements qu'on va faire pour le renouveau du centre-ville », explique M. Riel.

Les sept membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont également conclu, de façon unanime, de ne pas recommander au conseil municipal l'acceptation de la demande de l'Atelier 19, car ils considèrent que « la proposition ne s'intègre pas au cadre bâti et ne renforce pas l'image du secteur », selon le sommaire décisionnel remis aux élus, dont les médias ont obtenu copie.

Plaidoyers

« On veut avoir quelque chose de l'Atelier 19 là-bas, mais peut-être avec un modèle différent que ce qui nous a été présenté », a fait valoir Stéphane Giard. « Vous faites de belles oeuvres, mais c'est quand même au conseil de dire s'il le voit (le projet) à cet endroit-là ou non », a renchéri Alain Lacasse.

Mais pour Jean-Luc Nappert, favorable au projet de l'organisme, les goûts ne se discutent pas. « Je trouve ça d'autant plus regrettable (le refus des élus) que des fois, on peut se poser des questions sur ce qui est beau et ce qui ne l'est pas. Vous savez, on peut se poser bien des questions sur ce qu'il y a en avant du Palace... », a commenté Jean-Luc

Nappert en faisant allusion à la sculpture ludique du gorille bleu, installée dans le cadre de la campagne Granby est zoo.

Julie Bourdon a pour sa part souligné que l'Atelier 19, qui a entre autres une approche multigénérationnelle, a réalisé au fil des ans des murales notamment à l'Escale, à la piscine Miner, au pavillon Roger-Bédard ainsi que sur les murs des stations de pompage, près du lac Boivin.

La conseillère Denyse Tremblay déplore qu'une majorité d'élus aient refusé le projet, alors que l'Atelier 19 y travaille depuis longtemps.

À réviser

La directrice générale et artistique de l'organisme ne ferme toutefois pas la porte à présenter une nouvelle mouture du projet de murale, qui implique plusieurs partenaires et doit accompagner l'aménagement d'un espace vert, avec jardins et bancs, sur la propriété de l'église St-George. Mais elle souhaite que la Ville révise son processus d'évaluation des projets.

« On ne peut pas juger un projet de murale avec une réglementation qui porte sur l'affichage », estime Francine Charland.

Dans le cas d'une affiche, une maquette du produit fini doit être déposée. Une condition quasi impossible à respecter dans le cas d'une oeuvre collective. « On peut juste présenter une esquisse », dit-elle.

Selon Mme Charland, l'élaboration du projet artistique a par ailleurs été marquée par un problème de communication, alors qu'elle n'a jamais eu l'opportunité de le présenter, notamment aux membres du CCU.

La DG de l'organisme culturel, qui existe depuis 2001, fait valoir que la Ville verse annuellement 45 000 \$ à l'Atelier 19, dont 30 000 \$ pour créer des oeuvres collectives. Dans ce contexte, il serait avisé que les balises de création soient plus claires de part et d'autre, estime-t-elle.

Culture

L'Atelier 19

Quatre postes ouverts pour découvrir l'art communautaire



VINCENT LAMBERT
vlambert@granbyexpress.com

ART. L'équipe de l'Atelier 19 pourra recevoir l'aide de quatre jeunes de 15 à 30 ans à la fin de l'été pour la réalisation de murales grâce au programme Emploi d'été Canada, qui a adapté ses subventions en fonction du contexte de la pandémie.

Au départ, l'organisme devait recevoir une subvention pour quatre emplois de 30h par semaine pendant un minimum de sept semaines pour les mois de mai et juin, moment où les œuvres collectives se réalisent.

La crise sanitaire a cependant forcé le report de plusieurs projets à l'automne comme la murale à l'école Joseph-Hermas-Leclerc ou bien l'œuvre fabriquée avec des morceaux de piano. Tout a été arrêté. Et donc, le gouvernement du Canada a ajusté le tir pour permettre l'embauche de jeunes d'août à novembre pour un total de 14 h par semaine pour 15 semaines.

« Je trouve ça vraiment intéressant le réajustement, a confié la directrice générale de l'Atelier 19, Francine Charland. Je trouve que ça mène de l'espoir et des possibilités aussi pour

les jeunes. On a reçu la subvention; on a pu l'adapter à nos besoins et à la réalité des jeunes. »

Si le programme s'adressait avant juste aux étudiants, depuis deux ans, les jeunes sans-emploi y ont aussi accès, comme l'explique M^{me} Charland. Et ça fait une différence dans leur vie.

« Des fois, des jeunes sont entre deux chaises; ils ont lâché l'école et ne savent pas où ils s'en vont dans la vie. Et là, c'est une belle possibilité. Quand les jeunes viennent chez nous, c'est sûr qu'ils n'apprennent pas juste des techniques d'art, ils apprennent beaucoup à se connaître, à travailler en équipe. À communiquer aussi. Il y a beaucoup d'avantages à travailler chez nous. »

Les critères de sélection

- Être âgé entre 15 et 30 ans
- Avoir des disponibilités en semaine
- Avoir un intérêt pour les arts et le développement de ses compétences tous médiums confondus.



Sur la photo, l'équipe 2019 des jeunes artistes de l'Atelier 19 avec l'artiste Omar Bernal devant l'œuvre en réalisation de ce dernier au Skatepark. (Photo:Gracieuseté)

Même si les projets ont été repoussés, Francine Charland assure que tout sera fait avec les nouvelles conditions. Les emplois à temps partiel permettront donc à des jeunes de découvrir l'art communautaire et de bénéficier

de plusieurs formations artistiques.

Pour postuler, les personnes intéressées peuvent le faire info@atelier19.org en envoyant leur curriculum vitae, mais aussi quelques photos de leurs réalisations artistiques.

STATIONNEMENT GRATUIT !

Cet été, encouragez vos commerçants locaux !
Le stationnement est gratuit au centre-ville avec une **limite de 2 heures.**

granby.ca

www.granbyexpress.com - Le mercredi 3 juin 2020 - 21



Partager

24 juin 2020 Mis à jour le 25 juin 2020 à 13h19

Partager

Une nouvelle oeuvre collective au Carrefour de la Caisse Desjardins

BILLIE-ANNE LEDUC

La Voix de l'Est

Pour une sixième année, l'Atelier 19 a orchestré l'installation d'une oeuvre collective à l'atrium du Carrefour de la coopération Desjardins de Granby.

Cette création collective nommée **Toi(ts) Vert(s)** a été réalisée avec la participation de plus de 300 personnes, soit des élèves des écoles secondaires L'Envolée, J.-H.-Leclerc, Mont-Sacré-Cœur, des jeunes du

Carrefour Jeunesse Emploi des Cantons-de-l'Est, des bénévoles de l'Atelier 19 et des employés de Desjardins.

Toi(ts) Vert(s), composée majoritairement de matériaux recyclés, met en valeur l'importance de créer des villes plus vertes. L'oeuvre consiste en une série d'édifices urbains dessinés et peints à la main.

Sur chaque édifice, un élément représente la végétalisation des toits et des balcons, symbolisé notamment par des toits verts et des éléments de verdure. Des légumes cousus dans de la feutrine, des outils de jardinage et des brouettes en carton suspendus nous invitent aussi à imaginer un avenir qui laisserait une grande place à l'agriculture urbaine.



Sur chaque édifice, un élément représente la végétalisation des toits et des balcons, symbolisé notamment par des toits verts et des éléments de verdure.

FOURNIE PAR L'ATELIER 19

Enjeux environnementaux

Les oeuvres collectives de la Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska sont conçues selon des thématiques portant à réfléchir sur différents enjeux environnementaux.

Par exemple, les oeuvres collectives passées réalisées en collaboration avec Atelier 19 rappelaient l'importance des forêts (2015), la disparition des abeilles (2016), la biodiversité (2017), la pollution des océans par le plastique (2018), et les pistes cyclables en milieu urbain (2019).

Cette année, Toi(ts) Vert(s) vise à sensibiliser la population à l'importance de lutter contre la pollution des villes par l'instauration de toits verts, et ainsi diminuer les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et fournir une alimentation locale.

L'oeuvre collective présentement accrochée à l'atrium de Carrefour de la coopération Desjardins, sur la rue Principale à Granby, a été réalisée de mai à septembre dernier et devait d'abord être installée durant la semaine du jour de la Terre, le 22 avril, mais l'opération a été reportée en raison des mesures de confinement.

Cette oeuvre fait partie du Circuit d'art citoyen de l'Atelier 19 et sera exposée dans l'atrium du Carrefour de la coopération de Desjardins jusqu'en octobre 2020.

https://www.lavoixdelest.ca/actualites/une-nouvelle-oeuvre-collective-au-carrefour-de-la-caisse-desjardins-6221e38ef794d11ca379ff89fc52da06?utm_campaign=lavoixdelest&utm_medium=article_share&utm_source=facebook&fbclid=IwAR1VONLP_V2w4vQ6bD4OpPeMMkWS8yjPcxLjslpIVyVPTCRcGxPMWKAUUB0



6 août 2020 15h00 Mis à jour à 18h58
Partager

Une deuxième vie pour les oriflammes des finissants



MARIE-ÈVE LAMBERT
La Voix de l'Est

Les oriflammes à l'effigie des finissants des cinq écoles secondaires de Granby ne flottent plus sur la rue Principale depuis le 22 juillet. Mais ils auront droit à une deuxième vie grâce à une collaboration entre le JAG et l'Atelier 19.

«Il n'était pas question de les jeter à la poubelle ou de les faire pourrir dans un entrepôt», fait valoir Éric Goudreau, coordonnateur jeunesse pour Vie culturelle et communautaire de Granby, catégorique.

Plusieurs élèves et parents se sont manifestés pour récupérer les bannières, indique-t-il, mais cette option a vite été écartée par VCC.

«On a analysé les demandes, mais on s'est vite rendu compte que ça s'avérait impossible à réaliser parce que plusieurs visages étaient imprimés sur chaque oriflamme, recto verso», souligne M. Goudreau.

De là a germé l'idée de créer un partenariat afin d'éviter que l'initiative visant à honorer les finissants privés des traditionnelles célébrations en raison de la COVID-19 ne sombre dans l'oubli. «Le choix de l'Atelier 19 s'est imposé à nous, car c'est un organisme de chez nous engagé, impliqué en art communautaire et avec une conscience environnementale.»

Le projet est encore à une étape très préliminaire, de sorte qu'on ne sait trop encore ce qu'il adviendra de la centaine de bannières, tient-il à préciser, mais une chose est certaine: les photos des finissants disparaîtront.

«On s'enligne pour réutiliser le matériau sur lequel elles ont été imprimées, et non les images. Chaque oriflamme sera recouverte afin de servir à nouveau pour de l'affichage ou un support d'expression pour les jeunes», indique-t-il, précisant que d'autres partenaires pourraient éventuellement se joindre au projet.

<https://www.lavoixdelest.ca/actualites/une-deuxieme-vie-pour-les-oriflammes-des-finissants-b2415af0a2032e323e34a0754ec59feb>